

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

En 2024, le mode de collecte des ordures ménagères et du tri connaît une évolution dans certains centres-bourgs denses ou étroits. La collecte en porte à porte sera remplacée par une collecte en points d'apport volontaire. Quels sont les changements à prévoir ? Êtes-vous concernés ? Nous faisons le point !

Pourquoi une telle mesure ?

Plusieurs raisons expliquent ce changement :

- Tenir l'engagement pris avec la signature en décembre 2021, du contrat de relance et de transition énergétique entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération.
- Mettre fin aux nuisances et insécurités liées à la circulation des bennes à ordures ménagère en centre-ville.
- Respecter la réglementation de collecte qui interdit depuis 2008 la collecte à pied.
- Réduire le coût de la collecte, prohibitif en manuel.

Aux côtés de l'Agglomération, les municipalités ont pris une part active dans la mise en place des PAV. Le maillage des implantations prend compte de la circulation, de l'espace public, de la sécurité, de la salubrité mais aussi de la compatibilité avec les exigences liées à la protection du patrimoine.

Quelles sont les premières communes concernées ?

Calendrier prévisionnel de déploiement de nouveaux points d'apport volontaire

Communes	Date prévisionnelle de déploiement
Gaillac	En place depuis juillet 2024
Rabastens	En place depuis juillet 2024
Briatexte	Semaine du 21 juillet 2025

Où trouver le point d'apport volontaire le plus proche de chez moi ?

L'implantation des points d'apport volontaire est suffisamment dense afin qu'aucun habitant concerné ne se trouve à plus de 150 mètres d'un point d'apport enterré ou aérien.

Localisation des points d'apport volontaire

Retrouvez ici une carte interactive pour localiser les différents points d'apport volontaire, près de chez vous.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE À GAILLAC

Agrandir la
carte

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE À
RABASTENS

[Agrandir la carte](#)

Déploiement des points d'apport volontaire à Briatexte :

Quelques dates à retenir

- Réunion publique le 3 juillet à 18h30 à la salle des fêtes de Briatexte
- Installation des PAV au centre-ville de Briatexte à partir du 21 juillet 2025

Restitution des équipements de collecte, au Parking des ateliers municipaux de Briatexte, à une des dates suivantes :

- Le 11 juillet 2025 de 9h à 12h
- Le 5 septembre 2025 de 14h à 17h30
- Le 27 septembre 2025 de 9h à 12h

Période de transition et propreté des points d'apport volontaire

Dès la mise en fonction des PAV, une période transitoire fera subsister la double collecte jusqu'au 26 septembre 2025 (PAV et porte à porte).

Chaque colonne sera équipée d'une sonde informant en temps réel du taux de remplissage afin d'organiser la collecte. La propreté aux abords des PAV est une compétence des communes.

**POINTS D'APPORT VOLONTAIRE À
BRIATEXTE**

[Agrandir la carte](#)

Bon à savoir : Vous souhaitez en savoir plus sur les déchets ? Consultez notre



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
GAILLAC -
GRAULHET**

Técou BP 80133 -
81604 - GAILLAC
Cedex

Accueil du public :
Du lundi au jeudi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h30
Vendredi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h00